REPUBLIQUE FRANCAISE
DEPARTEMENT DE LA GIRONDE
Arrondissement de BORDEAUX

COMMUNE D'EYSINES

CENTRE SOCIAL D'EYSINES

Nombre des membres
en exercice : 19

Délibération du : 15 mars 2022
Rendue exécutoire le : 17 mars 2022
Publiée le : 17 mars 2022

EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS
DU CONSEIL D'ADMINISTRATION

Séance du 15 MARS 2022

N°04

OBJET : ORIENTATIONS BUDGÉTAIRES 2022 : RAPPORT

L'an deux mille vingt-deux le quinze mars à dix-huit heures, le Conseil d'Administration du Centre Social de la Ville d'EYSINES, convoqué le huit mars deux mille vingt-deux par Madame la Présidente s'est réuni à la Maison Guy Queyroi, sous la présidence de Madame Evelyne FRÉNAIS, Présidente.

PRÉSENTS :

- Au titre du collège des élus municipaux : Mme Sophie DUPRAT, Mme Véronique JUSOT, Mme Mylène MRABET, M. Dominique ORDONNAUD, Mme Fanny PARRA, Mme Laurence PUYOOU, M. Georges RAYNAUD, M. Olivier TASTET.

- Au titre du collège des associations : Mme Florence CAÇÃO, M. Michel ROMUALE.

- Au titre du collège des habitants : Mme Carine BOURRIAT, M. Michel GOMINET, Mme Françoise MENDY, Mme Eliane SALAÜN.

ABSENTS EXCUSÉS AYANT DONNÉS POUVOIR :

- Au titre du collège des associations : Mme Janine DARROUZES.

ABSENTS EXCUSÉS :

- Au titre du collège des élus municipaux : M. Louis-Maxime VIALA.

- Au titre du collège des associations : M. Jean-Pierre LUTARD.

- Au titre du collège des habitants : M. Clément FARENIAUX.

Madame la Présidente, Evelyne présente le rapport suivant :

Le débat sur les orientations budgétaires prévu pour les communes de plus de 3 500 habitants et leurs établissements publics, doit avoir lieu dans les deux mois précédant le vote du budget.

De nouvelles dispositions prévues par la loi du 7 août 2015 portant Nouvelle Organisation Territoriale de la République précise le contenu du rapport de synthèse support de débat. Outre les orientations budgétaires retenues, le rapport doit contenir une présentation de la structure et de l'évolution des effectifs, des dépenses du personnel, des rémunérations, des avantages en nature et du temps de travail. L'ensemble de ces informations font l'objet d'une publication.

Le rapport qui vous est présenté, intègre ces éléments.

Le Centre Social

- *Le Centre Social poursuit trois finalités de façon concomitante* :
  - La prise de responsabilité des usagers et le développement de la citoyenneté de proximité.
  - Le développement des liens sociaux et la cohésion sociale sur le territoire.
  - L'inclusion sociale et la socialisation des personnes.

- *Les missions fondatrices du Centre Social précisent la raison d'être de notre projet* :
  ↳Des missions fondatrices :
  - Un équipement de proximité avec une approche et une vocation globales (un équipement ouvert à tous proposant un ensemble de services, d'activités).
  - Un équipement à vocation familiale et pluri-générationnelle (une structure destinée à tous les publics qui favorise leur implication, et soutient les initiatives locales).
  - Un lieu de concertation et d'innovation (impulser des partenariats avec les associations, les collectivités, les services sociaux).

  ↳Pour répondre à ces missions, le Centre Social a mis en œuvre :
  - Une animation globale, fonction transversale de ce soutien à l'animation de la vie locale et au développement social, exercée par un personnel qualifié.
  - Une animation famille, soutien à la fonction parentale et poursuite de l'accompagnement des familles eysinaises dans la vie quotidienne.
  - La participation des habitants et l'échange social.

L'année 2021 fut encore très touchée par la situation sanitaire liée à la COVID-19. Le Centre Social a pu toutefois maintenir ses cinq conseils d'administration et permettre aux administrateurs de valider les différentes délibérations budgétaires et celles relatives au personnel de l'Eycho Centre Social.
Les différentes commissions techniques représentées par les usagers bénévoles du centre social ont pu se tenir tout en respectant les consignes sanitaires ainsi que le Comité de Participation et d'Initiatives, et ce à plusieurs reprises.

L'équipe du Centre Social a su faire preuve d'adaptation et de réactivité pour que les usagers puissent participer aux activités et séjours tout au long de l'année. Des financements exceptionnels de l'Etat ont permis aux jeunes issus du quartier politique de la Ville de pouvoir partir en vacances.

Le Dispositif d'accompagnements à la scolarité s'est déployé sur tout le territoire eysinais. A ce jour, tous les groupes scolaires de la Ville d'Eysines bénéficient de ce dispositif.

L'emploi d'un conseiller numérique ainsi que l'embauche d'un nouveau médiateur social ont permis de conforter l'équipe du Centre Social.

L'équipe du Centre Social est une véritable pépinière d'agents professionnels diplômés, qui par leurs qualités font vivre l'Eycho dans des domaines d'activités très diversifiés tels que le sport, le socioculturel, la médiation, le numérique, le multimédia,
Ce panel et cette diversité pluridisciplinaire, permet à l'Eycho de mettre en place de nombreux projets en direction des usagers.

Les agents accompagnent et sont toujours présents pour les publics les plus fragiles, notre implantation sur certains quartiers prioritaires nous permettent de capter un public éloigné de la culture, du numérique et du sport.

LA RÉALISATION DE L'EXERCICE 2021

Personnel :

La structure de l'évolution des dépenses et des effectifs est la suivante :

Eléments rétrospectifs :

- Les effectifs au 31 décembre de chaque année et par statut (titulaires et contractuels en CDI ou saisonniers) ont évolué comme suit :

Années	Effectif total	Titulaires	Emploi aidé	CDI/CDD	Contractuels Saisonniers
2021	20	11	2	1	6
2020	21	11	2	1	7
2019	20	7	1	1	11
2018	22	7	1	2	11

Un volant moyen de 8 à 12 agents, contractuels saisonniers figurent au 31/12 de chaque année.
La délibération n° 2 du 7 juillet 2011, permet l'emploi jusqu'à 20 saisonniers simultanément.

Les dépenses réelles constatées au chapitre 012 des comptes administratifs des exercices sont :

Années	En €	Evolution en % N-1
2021	554 337,91	+ 9,685
2020	505 389,57	- 1,880
2019	515 073,85	+ 3,575
2018	497 293,86	

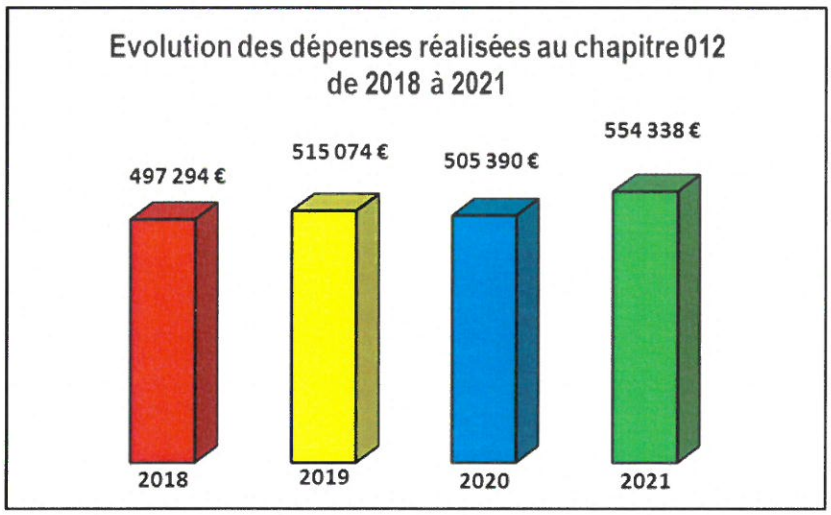

Aucun avantage en nature n'est constitué au Centre Social.

En 2021, certains des programmes d'activités ont pu être modifiés et adaptés au regard de la situation sanitaire. Mais dans l'ensemble les demandes des usagers de l'Eycho Centre Social ont été satisfaites.

Le Centre Social a recruté un troisième adulte-relais en tant que médiateur social le 1er mars 2021, en renfort de l'équipe déjà en place au Local Serge Mallet.

La Conseillère en Economie Sociale et Familiale, a été stagiairisée en qualité d'assistant socio-éducatif au premier trimestre 2021 suite à son inscription sur les listes d'aptitudes (lauréate du concours).

Deux animateurs socioculturels ont été titularisés en septembre pour l'un et en octobre pour l'autre.

Un conseiller numérique a été embauché le 1er juillet en contrat de projet avec un financement de l'Etat pour une durée de deux ans.

Le 7 septembre, un des trois médiateurs sociaux a démissionné pour un emploi en CDI correspondant à sa formation.

La répartition des effectifs et du temps de travail établi sur la base de 35h/semaine est la suivante par statut et pôle d'activité au 31 décembre 2021 :

Secteurs	Titulaires	Contractuels CDD	Emploi Aidé	Contractuels Saisonniers	
Sport	2	0	0	2 105 heures	1,15 ETP
Socioculturel	4	0	0	192 heures	0,10 ETP
Famille	1	0	0	0	0
Nouvelles technologies	1	1	0	0	0
Médiation	0	0	2	0	0
Direction Gestion	2 + 0,53	0	0	0	0
TOTAL	10,53 ETP	1 ETP	2 ETP	2 297 heures	1,25 ETP

Domaine du sport : 12 contrats de saisonniers sur les différentes actions sportives telles que l'école multisports, les vacances sportives et les séjours mer et ski.

Domaine socioculturel : 2 saisonniers ont encadré des jeunes sur des activités extérieures, des séjours et de l'accompagnement à la scolarité.

Domaine communication/multimédia, embauche d'un conseiller numérique le 1er juillet 2021 auprès de l'animateur multimédia.

Le Centre Social a accueilli 28 stagiaires tout au long de l'année 2021, permettant à certains d'entre eux de pouvoir répondre à une demande urgente. L'Eycho n'a refusé aucune demande de stage dans la mesure où son équipe pouvait y répondre.

EYCHO	Domaine
Migron	Reconversion professionnelle secrétariat / comptabilité
	Reconversion professionnel secrétariat / comptabilité
	1ère G1 secrétariat / comptabilité
	Bac Pro secrétaire assistante
	Stage 3ème (secteur sport)
	Stage de 2nde (secteur sport)
	Reconversion professionnelle (secteur sport)
	Stage BAFA (secteur sport)
	Stage BAFA (secteur sport)
	Stage pratique professionnel (secteur sport)
	Stage 3ème (secteur sport)
	Reconversion professionnelle secrétariat / comptabilité
	Stage 3ème (secrétariat/sport/socioculturel)
	Reconversion professionnelle (divers sites)
La Forêt	DUT Carrières Sociales OPT Animation
	Service Civique
	Stage de 2nde
	BPJEPS Animation Loisirs Tous Public
EYCHO	Domaine
Bourg	Décrochage scolaire de 3ème
	1ère année DUT Info/Com Numérique
	2nde MIGC EREA
	1ère BAC PRO AMA Com Visuelle Pluri-média
Vigean	BTS CESF
	Stage de 3ème – découverte du métier CESF
	Mise en situation milieu professionnel
	BEPJEPS Médiation Sociale
	Terminale SPVS stage accompagnement à la scolarité
	2nde stage métier de la CESF

Les dépenses de fonctionnement réalisées :

- Hors personnel, les dépenses du chapitre 011 au CA 2021 représentent 170 712 € soit 23,18 % du total.
- Eléments rétrospectifs : Les dépenses de fonctionnement courant du chapitre 011 sont les suivantes :

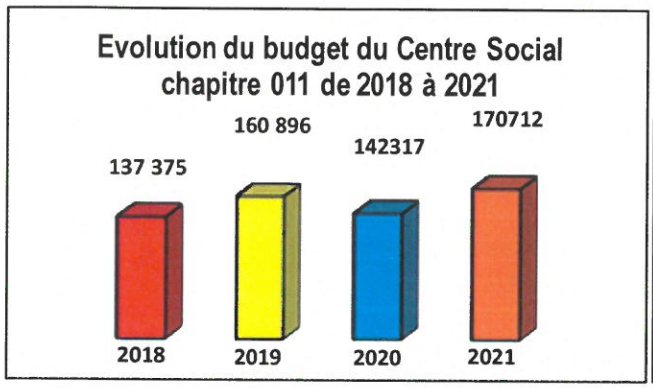

Années	Montant constaté au Compte Administratif	Chap. 011	% Du Compte Administratif
2018	642 108	137 375	21,39%
2019	685 635	160 896	23,47%
2020	656 625	142 317	21,67%
2021	736 342	170 712	23,18%

Quelques observations sur les dépenses de fonctionnement en 2021 :

On constate une augmentation de 19,95% au chapitre 011 liée à la reprise des activités mais toutefois adaptées à la situation sanitaire.

- Des colonies apprenantes itinérantes ont été reconduites cette année, celles-ci financées par l'Etat/Préfecture, ont permis à des enfants de 10/12 ans issus du quartier politique de la ville de partir encore cette année en vacances sur des destinations telles que Nîmes/Avignon et les Pyrénées.

-La mise en place d'activités en « pied d'immeubles » au mois d'août en direction de la population issue du quartier politique de la ville a été renouvelée avec le soutien de la Préfecture.

- En 2021, le Centre Social fut encore très impliqué en matière d'insertion professionnelle et d'accès à l'emploi des jeunes, par la mise en place de chantiers éducatifs en partenariat avec la Mission Locale, VOJO (anciennement ASPE-Eurêka), le PRADO Prévention spécialisée, la Ville d'Eysines et les bailleurs sociaux offrant aux jeunes une expérience professionnelle réussie, au service de leur ville en créant des équipements d'utilité publique et, favorisant la convivialité dans le quartier.
Les chantiers permettent aux jeunes d'acquérir des savoir-faire techniques et des savoir-être utiles à leurs parcours professionnels futurs.
Pour les jeunes de 18 à 25 ans, deux chantiers ont été réalisés :

- « chantier l'Eycho-ttages », dans le cadre d'aménagements extérieurs d'une résidence sociale par la réalisation de jardinières et d'une boîte à livres ;
- « chantier aménagement d'espaces collectifs », situés sur une résidence sociale par la création de mobilier et éléments amovibles (mange-debout, jardinière, boîte à livres).

Dans le cadre de Mon 1er Job un « chantier taille de pierre » a été réalisé dont le but est de faciliter aux jeunes de 16/17 ans l'accès à une première expérience professionnelle enrichissante et réussie. Il s'agissait de prendre des mesures de pierre détériorées sur le portail d'un bâtiment public puis de tailler des nouvelles pierres d'après ces mesures.

Les recettes de fonctionnement réalisées (principaux postes hors produits exceptionnels et compte 042) :

Chapitres	Libellés	CA 2018	CA 2019	Evolut. % N-1 2018-2019	CA 2020	Evolut. % N-1 2019-2020	CA 2021	Evolut. % N-1 2020-2021
013	Atténuation de charges	41 891	40 604	-3,07%	57 072	40,56%	75 283	31,91%
70	Produits des services	79 091	81 410	2,93%	53 963	-33,71%	59 783	10,79%
74748	Dotation, subvention commune	379 750	380 000	0,07%	380 000	0,00%	380 000	0,00%
7478	Dotation, subvention organismes	177 408	186 183	4,95%	202 680	8,86%	225 360	11,19%
TOTAL RECETTES		678 140	688 197	**1,48%**	693 715	**0,80%**	740 426	**6,73%**

Sont constatées en 2021 les évolutions suivantes :

⇨ Les atténuations de charges de personnel sont en forte augmentation en 2021 soit +31,91 % :

- emploi en année pleine pour deux médiateurs sociaux « Adultes relais », et un troisième sur dix mois. Ces postes sont financés par l'Etat (Préfecture).
- Le bailleur Domofrance dans le cadre de l'abattement TFPB pour les quartiers politiques de la ville, a renouvelé sa participation à la prise en charge d'une partie des salaires des agents (site du Vigean).
- l'Etat a financé un poste de conseiller numérique au 1er juillet 2021.

⇨ Les activités sportives, socioculturelles, multimédia et familles ont pu reprendre, pour certaines avec des formats adaptés à la situation sanitaire.

⇨ La subvention 2021 de la ville s'élève à 380 000,00 €, identique à celle de 2020.
⇨ Les subventions allouées par les partenaires sociaux et financeurs sont en hausse, + 11,19%.
De nombreux projets portés par le Centre Social ont fortement été soutenus et des dispositifs mis en place en 2020 liés à la crise sanitaire se sont poursuivis en 2021, telles que les colonies apprenantes et les actions en pied d'immeuble.
Les trois chantiers éducatifs en partenariat avec la Mission Locale, VOJO, le PRADO Prévention Spécialisée et la Ville d'Eysines, ont été financés encore pour cette année en partie par le FLAJ (fond local d'aide aux jeunes) et par la contribution du bailleur social Clairsienne.
Pour les 50 ans de la Résidence du Grand Caillou, le 18 septembre 2021, le bailleur Domofrance grâce à l'abattement TFPB a apporté sa contribution au financement des actions et activités mises en place ce jour-là.

Les prestations de service de la Caisse d'Allocations Familiales sont restées stables, l'ouverture de cycles d'accompagnement à la scolarité sur toutes les écoles de la ville a donné droit à une subvention CLAS plus importante.
Le Département et la Politique de la Ville ont fortement contribué à la réalisation des projets et ont apporté un soutien financier non négligeable.

En section d'investissement :

- Les acquisitions ont représenté 27 126,10 € pour des recettes à hauteur de 24 222,15 €.

Véhicule FIAT TALENTO	Acquisition le 26/05/2021	24 742,28
Caisson de basse	Acquisition le 01/07/2021	469,00
Ordinateur LENOVO	Acquisition le 11/10/2021	843,91
Total des acquisitions		**26 899,10**
Quote-part sur subvention d'invest.		227,00
TOTAL GÉNÉRAL		**27 126,10**

L'Eycho Centre Social joue un véritable rôle d'animateur du territoire sur le plan sportif, socioculturel et éducatif. Depuis sa création, il est amené à se déplacer sur des structures d'hébergement ou activités de loisirs et de plein air.
Le Centre social est équipé d'un minibus 9 places vieillissant. Il est utilisé quotidiennement mais aussi sur les vacances scolaires.
Pour ce faire, le Centre Social devait se doter d'un véhicule supplémentaire adapté au transport des personnes et matériels, d'autant plus du fait de la volonté de « décloisonner » les sites de l'Eycho et permettre une mobilité accrue.
Cet outil est vital au bon développement de l'activité sportive, culturelle et socio-éducative et à la pérennité de la structure.
L'idée étant de faire de l'Eycho un outil au service de son territoire et de ses habitants par l'animation et l'itinérance sportive et culturelle.
Eléments d'évaluation : accroître le rayonnement d'activités du centre social et amener de l'itinérance sur le territoire.
Population cible : population locale – enfants, ados, adultes. Groupes ou individuels.
Caractère innovant : permet d'aller au-devant des publics et de rendre plus accessibles les sites sportifs et culturels du territoire.
Caractère économique : le minibus est conduit par les salariés mais aussi par les bénévoles du Centre Social et génère la pérennisation voire le développement des activités. L'itinérance des activités permet d'aller au-devant de nouveaux publics et de valoriser de nouveaux sites de pratiques de sport et de culture.

Le Centre Social a établi une convention de partenariat avec l'association l'ESE Football pour le prêt de ce véhicule en weekend, notamment pour les déplacements de leurs équipes de jeunes.

En 2021, le Centre Social a déposé une demande de subvention auprès de la CAF dans le cadre des « Investissements Fonds Locaux » pour une prise en charge de ce nouveau véhicule.
la Commission d'action sociale de la Caisse d'Allocations Familiales, après avoir délibéré lors de sa séance du mois de juillet, a décidé de soutenir notre projet. Une subvention d'investissement a été allouée et versée au mois de septembre à hauteur de 11 947,34 €.

La CAF a également financé des dépenses engagées pour l'aménagement de deux espaces du centre social, Maison Guy Queyroi et Local Serge Mallet, dans le cadre du Fonds Public et Territoire pour un montant de 2 210,66 €.

LES ORIENTATIONS BUDGÉTAIRES 2022

Eléments prospectifs pour le personnel :

⇨Effectifs budgétés au 01/01/2022 :

- 23 agents contractuels en CDI ou saisonniers dont 9 pourvus
- 10 agents titulaires permanents à temps complet
- agent titulaire permanent à temps non complet (18,55/35)

Par statuts :

Catégorie	Titulaires en ETP	Contractuels CDD	Contractuels Saisonniers	Emplois Aidés
A	2	0	0	0
B	2	0	5	0
C	6,53 (TNC 18,55/35)	0	1	0
Contrat de droit privé	0	0	0	2
Contrat de projet	0	1	0	0
TOTAL	**10,53**	**1**	**6**	**2**

Par genre :

- Femmes : 10
- Hommes : 10

Les charges de personnel représentent les dépenses les plus importantes du budget du Centre Social. L'équipe du Centre Social est constituée de professionnels évoluant dans divers domaines d'activités, le sport, le socioculturel, la médiation, le numérique et le multimédia. La Conseillère en Economie Sociale et Familiale permet aussi à nos publics les plus fragiles d'accéder à un suivi social pour des problèmes administratifs ou budgétaires, mais aussi de proposer divers ateliers ou sorties.

Suite au départ de deux médiateurs sociaux en contrat Adulte-Relais, l'un au 7 septembre 2021 et le second au 31 janvier 2022, le Centre social recrutera deux nouveaux médiateurs avec le soutien de l'Etat/Préfecture de la Gironde pour le financement de leur poste sur l'année 2022.

L'Etat financera encore cette année le poste de conseiller numérique.

Budget primitif de l'Eycho Centre Social :

Le Centre Social, confortera et développera ses actions vers le public jeune (adolescents) et ses actions de médiation en direction de la Jeunesse, il mettra en place des rencontres ponctuelles entre la population et les différents partenaires associatifs et/ou institutionnels et apportera son soutien aux familles dans le cadre du projet « Animation Collective Famille » via le CLAS, des départs en vacances et des accompagnements individuels ainsi que des animations collectives.

Le développement du Centre Social se poursuivra sur plusieurs axes avec :

- Un budget de fonctionnement conforme aux orientations évoquées ici tant en moyens humains que matériel.
- Une adaptation régulière du format de ses activités dans les branches : sports, loisirs, culture, famille, socioculturelle, multimédia et médiation.

- L'embauche de deux adultes-relais « Médiateurs en soirée et week-end » sur les quartiers politique de la Ville, positionnés sur le local Serge Mallet, un au mois d'avril 2022 en remplacement de celui qui a démissionné au mois de septembre 2021 et le second en remplacement d'un médiateur dont le contrat n'a pas été renouvelé.
- Accent sur le pôle Ressource Numérique dans la Maison Guy Queyroi.
- Poursuite des projets artistiques et culturels au long cours en partenariat avec le Centre Social le Carrousel du Bouscat et le Centre Social la Source du Haillan sur la mutualisation des besoins humains et financiers.
- L'implication des bénévoles dans les commissions et le CPI sur de l'accompagnement de projets.
- Développement de l'action sport/santé dans le quartier politique de la ville du Grand Caillou/Hauts de l'Hippodrome.
- Relance des événementiels de proximité (Fête de l'Eycho, Fête Eco-citoyenne, repas de quartiers...).

L'année 2022 sera également celle de :

- du renouvellement de l'agrément du Centre Social auprès de la CAF pour 2023/2026.
- La poursuite de nos activités, actions, séjours et chantiers jeunes sur des formats adaptés si besoin à la situation sanitaire.
- Stabilisation de l'équipe des médiateurs sociaux et montée en puissance de leurs compétences.
- Poursuite de la lutte contre la fracture numérique.

<u>Les recettes</u> :

Dans la continuité de l'action du Centre Social et de son agrément, les orientations sont cadrées par les ressources financières de l'Eycho constituées par :

- La contribution de la Ville par une subvention municipale stable.
- Les participations des divers organismes financeurs selon 2 axes :
  - La participation des organismes que sont la Caisse d'Allocations Familiales et le Département de la Gironde (prestation de service unique).
  - Les subventions liées aux projets déposés auprès d'autres organismes, dans le cadre de la politique active de recherche de subventions auprès de l'ensemble des organismes qui peuvent être sollicités (Préfecture, Bordeaux Métropole....).
- La participation de l'État pour le financement de trois postes adulte relais « Médiateur social en soirée et weekends » en 2022.
- La participation de l'Etat pour le poste de conseiller numérique.
- Les prestations de service avec une valorisation prudente de la participation des familles aux actions menées par l'Eycho sur la base d'une tarification au quotient et d'une adhésion annuelle adoptées en Conseil d'Administration.
- Le financement dans le cadre de l'abattement TFPB du bailleur social Domofrance pour les postes du Vigean (quartier politique de la ville).
- Le financement du bailleur CLAIRSIENNE pour des aménagements extérieurs de la Résidence du Grand Louis/les Argilières par les chantiers jeunes et le dispositif « Troc tes heures ».

Les dépenses :

La prudence budgétaire se poursuit en 2022.

Toutefois, le mouvement des effectifs évoluera de par :
- L'emploi du deux nouveaux Adulte Relais ;
- L'emploi de contractuels en tant que de besoins dans tous les domaines d'activité.

Les charges de personnel seront contenues à l'application stricte des mesures statutaires et évolution des obligations légales (taux de charges, réforme des statuts, le glissement vieillesse technicité) et, aux besoins nécessaires au déploiement des activités définies dans le cadre de l'agrément et le fonctionnement de l'EPA (Etablissement Public Administratif).
Le 14 décembre 2021, le Conseil d'Administration du Centre Social, le Conseil Municipal de la Ville d'Eysines et son C.C.A.S., ont adopté la revalorisation du régime indemnitaire des agents de droit public à compter du 1er janvier 2022. Conformément aux engagements pris avec l'adoption des lignes directrices de gestion en matière de ressources humaines, les trois entités se sont engagées à examiner tous les deux ans la revalorisation du régime indemnitaire.

⇨ Les dépenses d'activités seront reconduites et adaptées en fonction de la situation sanitaire
⇨ Accès au numérique renforcé sur la Maison Guy Queyroi

Evolution 2021/2022 des chapitres 011 et 012 en section « dépenses de fonctionnement » :

Chapitre	Exercice 2021	Exercice 2022	Evolution
011 – Charges à caractère général	250 580,96	245 128,49	-2,18 %
012 – Charges de personnel, frais assimilés	619 600,00	655 200,00	+5,75%

Evolution 2021/2022 des chapitres 013 – 70 – 74 en section « recettes de fonctionnement » :

Chapitre	Exercice 2021	Exercice 2022	Evolution
013 – Atténuations de charges	69 000,00	71 100,00	+3,04 %
70 – Produits services, domaine et ventes	44 100,00	67 300,00	+34,47%
74 – Dotations et participations	541 400,00	545 000,00	+0,66%

En section d'investissement :

⇨ Les recettes seront constituées des amortissements, du FCTVA (Fonds de Compensation pour la TVA), des subventions qui pourront être sollicitées auprès de la CAF dans le cadre du « Fonds Publics et Territoires » ou des « Fonds Locaux d'Investissement ».

⇨ Les dépenses consisteront en l'acquisition de nouveaux ordinateurs pour renouveler le parc informatique du Bourg, de la Maison Guy Queyroi et le remplacement de plusieurs postes pour le pôle administratif, d'une imprimante 3D, de mobilier de bureau (fauteuils) de tablettes destinées aux enfants de l'accompagnement à la scolarité et d'ordinateurs portables « tournants ».
De l'équipement sportif pour la salle Sport B au Vigean et du matériel de glisse (skateboard et protections).
Une table de jeux extérieurs à Migron.

Evolution 2021/2022 des chapitres 20 – 21 et 040 en section « dépenses d'investissement » :

Chapitre	Exercice 2021	Exercice 2022	Evolution
20 – Immobilisations incorporelles	4 000,00	2 000,00	-50,00%
21 – Immobilisations corporelles	48 250,78	38 427,25	-20,36%
040 – Opération ordre transfert entre sections	227,00	2 074,00	+89,05%

Evolution 2021/2022 des chapitres 13 – 10 – 021 et 040 en section « recettes d'investissement » :

Chapitre	Exercice 2021	Exercice 2022	Evolution
13 – Subventions d'investissement	7 000,00	0,00	/
10 – Dotation, fonds divers et réserves	524,00	3 164,00	+34,47%
021 – Virement de la sect. De fonctionnement	*20 000,00*	*20 000,00*	/
040 – Opération d'ordre transfert entre sections	*9 540,15*	*9 857,57*	+3,22%

Le Conseil d'Administration est invité à acter le débat tenu à l'occasion du présent rapport d'orientations budgétaires.

L'Assemblée acte la tenue du débat par 16 voix pour.

Mairie d'EYSINES L'EYCHO CENTRE SOCIAL

Pour expédition conforme
La Présidente du Centre Social,

Acte envoyé

EYCHO22_00225

1	2	3	4
En préparation	**> En attente retour Préfecture <**	AR reçu	Classé

Identifiant FAST : ASCL_2_2022-03-17T14-44-17.00 (MI236256804)

Objet de l'acte : ORIENTATIONS BUDGETAIRES 2022 - RAPPO

Date de décision : 15/03/2022

CERTIFIÉ - Certifié Conforme

Nature de l'acte : Documents budgétaires et financiers

Matière de l'acte : 7. Finances locales
7.1. Decisions budgetaires
7.1.1. débat d'orientations budgétaires

Acte : décision n°4 orientations budgéraires 2022.PDF

Multicanal : Non

Préparé	Date **17/03/22** à **14:44**	Par **PIERRE Valerie**
Transmis	Date **17/03/22** à **14:44**	Par **PIERRE Valerie**